



## **Rentrée Scolaire 2023-2024**

### **Fournitures pour la Petite Section de Maternelle à apporter le jour de la rentrée**

- 1 photo de famille (format 10x15 cm)
- 4 photos d'identité
- 1 sac en tissu avec anses (environ 40 cm x 40 cm) qui servira pour les 3 années de maternelle **marqué au nom de l'enfant**
- 1 boîte de mouchoirs en papier (à renouveler dans l'année)
- 1 tablier **en plastique avec des manches** pour la peinture (prendre une taille suffisamment grande pour qu'il ne soit pas trop petit au cours de l'année) : pas de tablier en tissu !
- 1 change complet **marqué au nom de l'enfant** qui restera au porte-manteau (à adapter selon la saison)
- Un gobelet en plastique rigide **marqué au nom de l'enfant**

La tétine n'est pas acceptée en classe, **seulement tolérée pour la sieste** (jusqu'en février) et apportée dans une boîte en plastique au nom de l'enfant

#### **Pour la sieste :**

- 1 alèse avec un côté imperméable et l'autre côté molletonné, pour lit adulte 1 personne, **portant le nom de l'enfant**
- 1 oreiller **marqué au nom de l'enfant** et 1 taie lavable **également marquée**
- 1 grand sac type cabas de courses qui sera à glisser sous le lit
- 1 peluche ou doudou si besoin
- La couverture est fournie par l'école

#### **Pour le secrétariat :**

- Une attestation d'assurance, si vous ne prenez pas celle de l'école

Une collation sera proposée collectivement chaque jour aux enfants en début de matinée, en établissant un roulement et en déterminant la nature des aliments proposés.

Un goûter d'après-midi sera fourni aux enfants restant à la garderie du soir. Les autres enfants goûteront chez eux après la classe. **Aucun goûter individuel n'est ni nécessaire, ni souhaitable.**

**Les jouets**, même de petite taille, apportés de la maison, suscitent des convoitises et provoquent des conflits entre les enfants. C'est pourquoi, **en dehors du doudou**, ils ne sont pas les bienvenus à l'école. Nous disposons dans la classe de tout le matériel nécessaire pour les enfants.

Afin de faciliter le développement de leur autonomie, **habiller les enfants avec des vêtements et des chaussures qu'ils peuvent gérer facilement** (T-shirt, chaussures à scratch...). Merci d'éviter les lacets.

**LE MATERIEL, TOUT OBJET PERSONNEL, AINSI QUE LES VETEMENTS SUSCEPTIBLES D'ETRE OTES DOIVENT ETRE MARQUES AU NOM DE L'ENFANT DE FACON VISIBLE ET LISIBLE.**



Marquer et retrouver  
ses affaires !

# L'APEL Sainte

et A-qui-S sont PARTENAIRES

Ça signifie  
**QUOI**  
en fait?



Code association = **TRA2070**

Qui?

Tout le monde peut en bénéficier: parents, enseignants...

Quand?

A n'importe quel moment directement sur le site a-qui-s.fr ou lors d'une commande groupée organisée par l'APEL

Avantages?

Je bénéficie de 5% à 15% de réduction sur ma commande et 15% du montant total de ma commande est reversé à l'APEL

Comment?

Je personnalise mes étiquettes et articles directement sur le site et je renseigne le code TRA2070 au moment de valider ma commande

Où?

Je reçois ma commande à domicile !



[WWW.A-QUI-S.FR](http://WWW.A-QUI-S.FR)

- 05 59 27 17 27 -



LE BLOG